



Fédération pour la protection du patrimoine naturel de l'Arc jurassien
www.pro-cretes.ch

Le 22 février 2011

Parc éolien des Gittaz et Mont-des-Cerfs La Commune de Sainte-Croix se trompe d'écologie

A Sainte-Croix, le projet de centrale éolienne entre dans une nouvelle phase. Lundi 21 février, le Conseil communal a accepté le préavis de la Municipalité en faveur de l'implantation de 7 éoliennes aux Gittaz et Mont-des-Cerfs.

Détentrice du label «Cité de l'énergie», cette commune a déjà fait des efforts notoires en matière de protection de l'environnement. En soutenant le projet de parc éolien sur son territoire, elle entend poursuivre cette logique. Pour la Fédération Pro Crêtes, les autorités de Sainte-Croix font cette fois-ci fausse route. L'éolien industriel n'est pas une alternative écologique pour la Suisse car il contribue grandement à la disparition des espaces non bâtis. Des solutions plus respectueuses de l'environnement et beaucoup plus efficaces existent.

Protéger l'environnement, c'est aussi préserver les espaces non bâtis

La Fédération Pro Crêtes considère que le développement de l'éolien industriel n'est pas adapté à la Suisse. Cette filière énergétique est malheureusement grande consommatrice d'espaces, et dans le cas de la Suisse, d'espaces non bâtis, une des ressources les plus menacées à l'heure actuelle. Un développement significatif de la production de source éolienne nécessiterait en effet d'industrialiser des régions entières du pays, en particulier dans l'Arc jurassien. Or préserver l'environnement ne se limite pas à produire de l'énergie verte mais aussi à préserver les espaces libres. Et il existe des projets qui permettent de concilier intelligemment ces deux préoccupations.

Le projet Megasol (1) par exemple propose de mettre l'espace déjà construit au service de la production d'énergie renouvelable. Le projet consiste à installer progressivement une surface

totale de 48 km² de panneaux solaires, ce qui permettrait de produire à l'horizon 2025 8 TWh par année. L'équivalent de la production de 333 parcs éoliens de la taille de celui des Gittaz et Mont-des-Cerfs.

Vaud: une planification déplorable

Le projet éolien des Gittaz et Mont-des-Cerfs fait l'objet de plusieurs oppositions de la part d'organismes voués à la préservation de l'environnement : Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, Fondation Franz Weber Helevetia Nostra et Pro Natura Vaud. Dans un communiqué à ce sujet le 8 février dernier, Pro Natura estime notamment que «Le mitage et l'industrialisation du paysage doivent être limités au maximum». Or les autorités cantonales sont incapables d'encadrer le développement de l'éolien.

La région du Nord-Vaudois paierait un très lourd tribut à l'industrie éolienne puisque dans l'état actuel de la planification, un secteur de 160 km² pourrait recevoir à terme une centaine de machines (Suchet-Bel Coster; Grandevent 21, Chasseron I (Grandsonnaz) ; Chasseron II ; Grangeneuve-Nouvelles-Censières). C'est une densité d'éoliennes au kilomètre carré 5 fois plus élevée que dans les régions allemandes les plus densément occupées...

La population de Sainte-Croix est appelée à voter à titre consultatif ce printemps. La décision ultime de réaliser ou non le parc éolien des Gittaz et Mont-des-Cerfs revient cependant aux autorités cantonales qui souhaitent développer coûte que coûte la filière éolienne. Ce qui n'a pas empêché la cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, Jacqueline de Quattro, l'un des piliers du projet de Sainte-Croix, de réaffirmer le 15 février dernier devant le Parlement son soutien à la filière nucléaire, y compris au site d'enfouissement des déchets radioactifs.

(1) Voir www.solarzukunft.ch

Contacts

Pour le projet de Sainte-Croix:
Olivier Lador, vice-président de la Fédération Pro Crêtes
024 454 43 35 – 079 426 78 83

Pour les questions de politique énergétique:
François Bonnet, membre de la Fédération Pro Crêtes
032 926 79 10 ou 032 926 64 24